

de cultivateur, domicilié à Lages. Second témoin André
Eugène, âgé de soixante cinq ans, profession de propriétaire,
domicilié à La Gardie.

Constaté suivant la loi par moi André Charlot, maire de la
commune de la Gardie, remplissant les fonctions d'officier de
l'Etat civil et lecture du présent acte a été donné à la partie
déclarant et aux témoins qui ont signé.

Chaise Chazoy *André Charlot*
Maire de la Gardie Arrondissement de Lodève

Auquelzqz hommes meil naitfont à quatre heures du soir
l'acte de naissance de Bartolotti Georges Amédée, né à
la Gardie le trois du courant à huit heures du matin, fils de
Bartolotti François, né à Palmage, département d'Italie,
profession de cultivateur, âgé de trente quatre ans, domicilié
à la Gardie et de Malagoli Maria, née à Gambola, départe-
ment d'Italie, profession de journalière, âgée de vingt huit
ans, domiciliée à la Gardie (Hér) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
sur la déclaration à moi faite par le dit Bartolotti François
père de l'enfant, âgé de trente quatre ans, profession de culti-
vateur, domicilié à La Gardie.

Premier témoin Garachon Edouard, âgé de soixante ans, profes-
sion de fabricant d'objets, domicilié à La Gardie.

Second témoin Bissot François, âgé de cinquante quatre ans
profession de coiffeur, domicilié à La Gardie.

Constaté suivant la loi par moi André Charlot, maire
de la commune de la Gardie, remplissant les fonctions
d'officier de l'Etat civil et lecture du présent acte a
été donné à la partie déclarant et aux témoins qui
ont signé, à l'exception du déclarant qui a été vu le service

Bissot *Garachon* *André Charlot*

N^o 74
Georges Amédée
Bartolotti



1448

N^o 75
Louis
Bonifay

Hérault, Président du Tribunal civil de Lodève (Hér)
avons cité et paraphé les présents feuille pour
servir de supplément au registre des naissances de la
commune de la Gardie pour l'année courante.

Lodève, le 20 Novembre 1900.
Le Président
Bonifay

Maire de la Gardie Arrondissement de Lodève

Du vingt deux Novembre mil neuf cent à six heures du matin
l'acte de naissance de Bonifay Marius Louis, né à la
Gardie le jourd'hui à six heures du soir, fils de
Bonifay Dominique Hauc, né à la Gardie, département
du Hér, profession de cordonnier, âgé de quarante six ans
domicilié à La Gardie et de Rogge Marie Guillemine,
née à Bagnols, département d'Italie, profession de
journalière, âgée de quarante six ans, domiciliée à La
Gardie (Hér) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
sur la déclaration à moi faite par le dit Bonifay Dominique
Hauc, père de l'enfant, âgé de quarante six ans, profession
de cordonnier, domicilié à La Gardie.

Premier témoin Escot Adolphe, âgé de vingt cinq ans,
profession de cultivateur, domicilié à La Gardie.

Second témoin Durin Antoine, âgé de cinquante six ans, profes-
sion de propriétaire, domicilié à La Gardie.

Constaté suivant la loi par moi André Charlot, maire
de la commune de la Gardie, remplissant les fonctions d'
officier de l'Etat civil et lecture du présent acte a été donné
à la partie déclarant et aux témoins qui ont signé.

Bonifay *Escot*
Durin *André Charlot*